éducation21

Bildung für Nachhaltige Entwicklung
Education en vue d'un Développement Durable
Educazione allo Sviluppo Sostenibile
Furmaziun per in Svilup Persistent

Dossier thématique

Vivre la participation !

Source de l'image : iStock

Informations de base

éducation21
Monbijoustrasse 31 | 3011 Berne
T +41 31 321 00 21 | info@education21.ch
www.education21.ch

Table des matières

1. Qu’est-ce que la participation ? 3
2. Que signifie la participation à l'école ? 4
3. Les avantages et les défis de la participation 8
4. La participation face aux outils numériques 13
5. Comment mettre en œuvre la participation dans ma classe ? 18
6. Comment mettre en œuvre la participation dans mon école ? 21

1. Qu’est-ce que la participation ?

Un droit

La participation est avant tout un droit de l’enfant, reconnu internationalement et juridiquement impliquant. En 1989, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), que la Suisse a ratifiée en 1997. Ce qui signifie que la Confédération, les cantons, les communes et toutes les institutions de l’État s’engagent à mettre en œuvre les droits de l’enfant et sont tenues de veiller à ce qu’ils soient respectés. Tous comme les autres droits, le droit à la participation s’applique dès la naissance, tant dans la famille, qu’à l’école ou en formation, lors d’une activité extrascolaire que dans la société. Selon l’article 1 de la CDE est un enfant toute personne de zéro à 18 ans. Dans ce dossier thématique, nous incluons les jeunes en formation, même au-delà de 18 ans.
L'article 12 de la CDE accorde à tous les enfants, quel que soit leur âge, le droit d'exprimer librement leur opinion sur toutes les questions et décisions qui les concernent. Cela implique que les enfants et les jeunes doivent être pris.e.s au sérieux et respecté.e.s en tant que personnes à part entière. Ils et elles doivent être informé.e.s sur leurs droits de manière complète, accessible, inclusive et adaptée à leur âge. Ils et elles doivent ainsi savoir comment fonctionne leur participation et quelle est sa portée, tout en étant impliqué.e.s dans les processus de décision. Il n’est pas nécessaire d’être doué.e de parole pour exprimer un besoin ou une opinion. Dès lors, il est de la responsabilité des adultes d’offrir un cadre permettant la participation, de s’adapter aux possibilités de l’enfant (jeux, activités interactives, etc.) et à son degré de maturité.
Il est important de retenir que le droit à la participation inclut également le droit de ne pas participer. La participation ne peut en aucun cas être imposée : il s’agit d’un droit, non d’une obligation. Les enfants doivent donc être libres d’identifier les questions qu’ils et elles considèrent importantes et choisir de s’impliquer ou non. Respecter le choix d’un.e enfant ou d’un.e jeune de ne pas s’impliquer, c’est reconnaître son autonomie, sa liberté et sa dignité.
(Cf. Dossier thématique J’ai des droits)

Un élément d’organisation du vivre ensemble

Dans le sens d’un développement durable, la participation est un élément d’organisation du vivre ensemble. Il s’agit d’œuvrer, au travers de processus de négociation communs, participatifs et coopératifs, en vue d’un monde plus juste et plus sûr, sur le plan social, écologique et économique. Pour se rapprocher de la vision d’une « vie digne » pour toutes et tous, il est nécessaire que chacun et chacune ait la possibilité et la capacité de prendre part aux réflexions et aux décisions.

Sources

Brenn, A., Gsponer, P., Hadatsch, F., Meienberg, M., Stalder, C. (2025). Participation à l’école. Comment encourager et mettre en pratique la participation des enfants. UNICEF Suisse et Liechtenstein. www.unicef.ch. Consulté le 22.05.2025.

UNICEF Suisse et Liechtenstein. (2022). La participation des enfants et des jeunes en théorie et en pratique. Pour les communes et les villes. www.unicef.ch. Consulté le 22.05.2025.

2. Que signifie la participation à l'école ?

En Suisse, la participation des élèves à la vie scolaire est une réalité en développement, mais elle reste variable selon les cantons, les établissements et les niveaux d'enseignement. Dans de nombreuses écoles, les élèves peuvent s'impliquer à travers des conseils de classe, des parlements d'élèves ou des projets participatifs. Ils et elles ont ainsi l'occasion d'exprimer leurs idées sur l'organisation de la vie scolaire, le climat de classe ou encore certains aspects du règlement intérieur. Selon l'étude intitulée « Les droits de l'enfant dans la perspective des enfants et des jeunes » (UNICEF Suisse et Liechtenstein, 2021) deux enfants sur trois considèrent qu'il y a peu de possibilités réelles de participation aux décisions à l'école. Par exemple ils et elles ne peuvent pas décider des règles à respecter en classe, se prononcer sur les excursions scolaires ou sur l'aménagement des salles de classe et de la cour de récréation. Durant les leçons, les élèves manquent aussi de possibilités de participation. Plus les élèves sont âgé.e.s, moins ils et elles sont intégré.e.s dans les processus décisionnels. Plus la portée de la décision est grande, moins les premiers.ières concerné.e.s sont impliqué.e.s.

Deux formes de participation

Dans la vie scolaire, la participation des élèves prend deux formes qui se distinguent par leur démarche et leur domaine d'influence : la participation structurelle et la participation pédagogique (Louvet, 2019).

1. La **participation structurelle** concerne l'implication des élèves dans le fonctionnement global de l'école (climat scolaire, discipline, organisation, règlements, etc.). Elle se manifeste notamment à travers des conseils d'élèves, des dispositifs comme la médiation par les pair.e.s ou par la mise en place de « boîte à idées ». Elle leur permet d'avoir un réel impact sur leur quotidien scolaire, sans pour autant être directement liée aux contenus du curriculum.

Exemples

- **Droit de ne pas participer**
  Lorsqu'un établissement scolaire ou une institution propose un sondage, les élèves ont pleinement le droit de ne pas répondre à certaines questions ou de refuser de participer entièrement, sans subir aucune pression ni conséquence.

- **Mesures administratives**
  Lors de mesures administratives comme un changement de classe, l'entrée en filière sport-études, les mesures d'accueil pour les élèves issus de la migration ou allophones (classes d'accueil ou intégration progressive dans les cursus ordinaires), les élèves sont informé.e.s du processus, sont consulté.e.s voire prennent part, à des degrés divers, à la décision.

2. La **participation pédagogique**, quant à elle, vise à rendre les élèves actifs.ves dans leurs apprentissages. Elle encourage l'autonomie, la collaboration, et la prise en compte des besoins individuels. Elle remet en question le rôle traditionnel de l'enseignant.e comme seul.e détenteur.trice du savoir et favorise des approches comme la pédagogie par projet ou la philosophie pour enfants. Les démarches collaboratives s'inscrivent dans cette catégorie. L'élève n'est plus passif.ve face à l'enseignant.e mais considéré.e comme un.e acteur.trice actif.ve dans la co-construction du savoir, capable d'apprendre par et pour lui-même/elle-même.

Exemples

- **Choix du thème**
  Les élèves prennent en charge eux-mêmes leur thème SHS. En petits groupes, ils et elles choisissent un thème et définissent une question de recherche à traiter au cours des semaines suivantes. Un groupe se penche sur la question "Que faut-il pour qu'un avion puisse décoller ?" tandis qu'un autre groupe veut découvrir ce qui rend un crocodile heureux. L'enseignant.e soutient les élèves dans leurs recherches, leur donne des conseils sur la manière de présenter les résultats et les aide lorsque des problèmes de dynamique de groupe surviennent.

- **Co-construction du savoir**
  Exemple de la dictée corrigée : en petits groupes, les élèves écrivent les phrases dictées par l'enseignant.e. Ils et elles comparent ensuite leurs productions, expliquent, argumentent leurs choix pour, au final, parvenir à la bonne graphie de l'énoncé, sous la supervision de l'enseignant.e. Divers outils peuvent être utilisés : dictionnaire, tableau de conjugaison, etc.

En somme, ces deux formes de participation visent à responsabiliser les élèves et à leur offrir un rôle plus actif dans leur quotidien et leur parcours scolaire.

La participation dans les plans d'études

En ce qui concerne l'action éducative, la participation trouve son fondement aussi bien dans les lois scolaires suisses que dans les plans d'études des régions linguistiques (Lehrplan21, Plan d'études romand, Piano di Studio). Dans ces derniers, la participation est considérée comme un thème transversal pour toutes les disciplines d'enseignement et pour l'ensemble du projet de formation des élèves. Il s'agit d'acquérir des savoirs et savoir-faire en matière de participation. La participation peut être à la fois une pratique citoyenne quotidienne, une co-construction du dispositif éducatif mais aussi une thématique essentielle en tant qu'enjeu de société. Participer se fait idéalement dans toutes les disciplines et dans les différents domaines de la vie scolaire. Apprendre, expérimenter et vivre la participation fait donc partie intégrante de la formation scolaire et post-obligatoire des élèves.

Pourquoi la participation est-elle importante pour l'éducation en vue d'un développement durable ?

La société dans laquelle nous vivons fait face à des défis inédits : changements climatiques, érosion de la biodiversité, instabilité accrue de la situation géopolitique mondiale, transformation digitale, inégalités sociales et économiques croissantes, etc. Dans un système démocratique, la participation citoyenne exige des compétences, un engagement, une prise de conscience des responsabilités et de leurs conséquences, le sens de l'action solidaire et coopérative. L'éducation en vue d'un développement durable (EDD) vise à doter les élèves des connaissances et des compétences nécessaires pour s'orienter et agir de manière responsable sur des questions pertinentes pour la durabilité. L'EDD représente une vision globale, permet un changement de perspective dans nos modes de penser et d'agir et une recherche de solutions innovantes pour un avenir durable. Ces changements ne peuvent se faire qu'avec la participation active de toutes et tous, y compris les enfants et les jeunes d'aujourd'hui. Ils et elles connaissent en effet le mieux leur contexte de vie. Et la plupart des décisions, y compris aux niveaux politique et national ou encore international, ont des répercussions sur leur quotidien, actuel et futur.
Dans le contexte d'une EDD, l'école est considérée comme une communauté apprenante qui n'est pas seulement un lieu de transmission de connaissances, mais qui sert également de moteur au changement social. Dans une telle école, les élèves, tout comme tous les autres acteurs.trices de l'éducation, deviennent à la fois des élèves et des citoyen.ne.s engagé.e.s qui contribuent activement à la création d'une société durable. **Dans ce contexte, la scolarité ne doit pas être un simple exercice pour l'avenir, mais un cadre de vie ici et maintenant dont l'organisation est une fin en soi.**

La participation, une compétence pertinente en EDD

La participation, en tant que compétence EDD, englobe une multitude de capacités et de connaissances. Il s'agit notamment de l'aptitude au dialogue, de la capacité à résoudre les conflits, de l'empathie, de la formation aux valeurs ainsi que de connaissances approfondies sur la participation, par exemple en ce qui concerne les droits humains et de l'enfant et les formes de mise en œuvre de la participation à l'école et dans la société.

La participation en tant que compétence EDD

Dans la compréhension de l'EDD d'éducation21 (2023), la participation est décrite comme une **compétence socio-émotionnelle** qui comprend les éléments suivants :

- Les élèves sont capables d'élaborer ensemble des mesures pour préserver leur environnement scolaire et contribuer à son aménagement
- Les élèves sont capables de débattre de problèmes liés à la durabilité.
- Les élèves sont capables de reconnaitre la valeur de la participation et l'importance de la démocratie dans le contexte de la durabilité.

La combinaison des capacités et des connaissances constitue la base d'une participation réussie en tant que compétence, c'est-à-dire la participation directe en classe et dans l'environnement scolaire et plus large dans la société. **Pour que de telles compétences puissent se développer, il est indispensable que les élèves aient la possibilité d'expérimenter et de développer la participation de manière pratique et proche de la vie réelle.**

Participation

La participation repose sur une base juridique internationale et nationale et peut être considérée comme un élément d'organisation du vivre ensemble dans le sens d'un développement durable.
Du point de vue de l'éducation en vue d'un développement durable (EDD), la participation permet aux élèves de prendre une part active aux processus de négociation et d'élaboration pertinents pour le développement durable (**la participation en tant que compétence**). Le développement et la promotion de la compétence de participation exigent que le corps enseignant crée des environnements d'apprentissage participatifs **(la participation pédagogique**) dans lesquels les élèves peuvent faire des expériences liées à la vie quotidienne. En outre, le développement et la promotion de la compétence de participation ne doivent pas se limiter à des offres d'apprentissage individuelles, mais inclure l'ensemble de l'établissement scolaire en tant que lieu d'apprentissage, qu'environnement à concevoir et lieu de vie. La condition préalable est le développement de la participation en tant que compétence et attitude chez tous les acteurs et actrices et son intégration dans tous les éléments d'une approche globale de l'école ou Whole School Approach (**la participation structurelle**).

Sources

Brenn, A., Gsponer, P., Hadatsch, F., Meienberg, M., Stalder, C. (2025). Participation à l'école. Comment encourager et mettre en pratique la participation des enfants. UNICEF Suisse et Liechtenstein. www.unicef.ch. Consulté le 22.05.2025.

Brüschweiler, B., Cavelti, G., Falkenreck, M., Gloor, S., Hinder, N., Kindler, T., Zaugg, D. (2021). Les droits de l'enfant de la perspective des enfants et des jeunes Étude sur les droits de l'enfant 2021. Suisse et Liechtenstein www.unicef.ch. Consulté le 22.05.2025.

Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) (version en ligne). Plan d'études romand. portail.ciip.ch. Consulté le 22.05.2025.

éducation21. (2023). Compréhension de l'EDD. Une définition de travail pour éducation21. www.education21.ch. Consulté le 22.05.2025.

Louviot, M. (2019). « La participation des enfants à l'école sous le prisme des droits de l'enfant », Éducation et socialisation. journals.openedition.org. Consulté le 22.04.2025.

UNICEF Suisse et Liechtenstein. (2022). La participation des enfants et des jeunes en théorie et en pratique. Pour les communes et les villes. www.unicef.ch. Consulté le 22.05.2025.

3. Les avantages et les défis de la participation

Les enfants et les jeunes passent une grande partie de leur temps à l'école, dans leur institution de formation, en entreprise formatrice ou dans des structures d'accueil. Ce sont des lieux d'apprentissage et de socialisation importants où le fait de participer peut avoir beaucoup d'effets mais représente aussi un défi.

La participation est efficace !
Les élèves …

… apprennent à exprimer leurs idées, écouter les autres et **collaborer** dans un cadre bienveillant

… font l'expérience de **l'estime de soi** et de **l'efficacité personnelle**

… renforcent des **compétences sociales et émotionnelles** essentielles : les capacités de communication, de résolution des problèmes et de négociation ainsi que l'assurance et la capacité d'agir

… sont plus motivé.e.s, investi.e.s dans leurs apprentissages. Les **résultats scolaires** s'améliorent

… acceptent mieux les **changements** dès lors qu'ils et elles en sont partie prenante

… prennent plus d'**initiative** et de **responsabilités**, prennent des fonctions de conseil pour d'autres élèves à l'école

…qui sont impliqué.e.s dans les structures scolaires comprennent comment leurs **droits** sont mis en œuvre et comment ils et elles peuvent les défendre

… se préparent à relever les **défis du monde** d'aujourd'hui et de demain

… renforcent leur **sentiment d'appartenance** à l'école

… **collaborent** mieux avec les enseignant.e.s et la direction de l'école, ce qui influe positivement sur le climat de classe et de l'école

… contribuent à façonner un environnement adapté à leurs **besoins**, où chacun.e se sent écouté.e et valorisé.e

… apportent un **regard nouveau** et des **perspectives inédites** ; des idées ou solutions innovantes apparaissent

… font l'expérience d'un vivre ensemble démocratique à l'école … renforcente **lien entre l'école et la collectivité** par le biais de projets collaboratifs et/ou axés sur le service

(Cf. Dossier thématique Démocratie et Dossier thématique Vivre ensemble)

Défis à la participation et quelques idées pour la pratique

Favoriser la participation des élèves est un levier puissant pour une école dynamique et inclusive. Pourtant, sa mise en œuvre se heurte à plusieurs défis. Voici quelques idées pour y faire face.

Défi identifié (au niveau individuel, posture de l'enseignant.e)	Comment y faire face ?
Incertitude sur le degré d'implication des élèves - Incertitude quant aux processus qui ne se déroulent pas de la façon habituelle -Iincertitude quant aux résultats qui ne peuvent pas être planifiés et qui ne correspondent éventuellement pas aux attentes	➔ Commencer par une forme et une méthode participative qui conviennent à l'enseignant.e et à sa classe ➔ L'UNICEF distingue 3 degrés de participation (consultative, collaborative et autonome) (cf. ci-dessous). Le degré d'implication accordé aux élèves et la décision finale relève toujours de la responsabilité de l'adulte
Besoin de modèles concrets … pour établir une culture de la participation à l'école	➔ Acquérir des compétences dans les processus participatifs ➔ Mettre en place des formations continues ou des temps de réflexion dans l'équipe ➔ Consulter les exemples de pratiques d'éducation21
Manque de coordination … … entre les enseignant.e.s, la direction et les élèves	➔ Instaurer un cadre clair, structuré et suffisamment flexible ➔ S'assurer un engagement institutionnel fort ➔ Échanger les points de vue au sein de l'équipe, chercher ensemble quels sont les créneaux horaires, les ressources, etc. qui pourraient être utilisés.
Manque de ressources - Par ex. sous forme de formation pour le personnel, d'outils pédagogiques ou de soutien institutionnel - La motivation du début s'estompe ou les personnes qui ont initié un projet partent - Les programmes sont chargés et les impératifs de formation laissent peu de marge pour des démarches participatives	➔ Inclure de la participation dans des projets existants ➔ Mettre à profit les synergies déjà existantes (entre écoles, avec la commune, l'animation socio-culturelle) ➔ Anticiper les obstacles, les départs et prendre les mesures nécessaires en amont ➔ Accepter que la participation soit un processus évolutif ➔ Débuter de manière modeste
Attitudes personnelles - Peur de remettre en question les hiérarchies, besoin de repenser la pratique	➔ Réfléchir à son attitude : que signifie la participation pour moi ? Comment puis-je encourager la participation chez les élèves ? Quels sont mes doutes ? ➔ Privilégier l'accompagnement plutôt que la direction ➔ Mettre en place et mobiliser des ressources pour parvenir

	progressivement à une culture de la participation ➔ Faire preuve de flexibilité et accepter une part d'incertitude
Manque de connaissances et de confiance quant à l'utilisation d'outils numériques favorisant la participation - La numérisation progresse rapidement et ne s'arrête pas à la salle de classe.	➔ S'intéresser à l'espace numérique ➔ Recevoir une formation adaptée dans le domaine des TIC ➔ Renforcer la collaboration entre enseignant.e.s, direction d'établissement, personne-ressource TIC, psychologue scolaire, etc.
Défi identifié (au niveau du vécu des élèves)	➔ **Comment y faire face ?**
Manque d'équité des chances - Certains élèves s'expriment facilement, tandis que d'autres hésitent ou préfèrent rester en retrait - Tous les élèves ne disposent pas des mêmes opportunités, possibilités et des mêmes compétences pour participer activement	➔ Mettre en place des dispositifs pédagogiques tels que les espaces de parole régulés et sécurisants ➔ Adapter les démarches (par ex. boite à lettre, garantie de l'anonymat, etc.) aux besoins de chacun.e ➔ Tenir compte des raisons de vulnérabilité (statut de migrant ou de réfugié, situation de handicap, de violence, de racisme, contexte de pauvreté, orientation sexuelle ou identité de genre, etc.) ➔ Garantir le droit de participer comme de ne pas participer
Participation « alibi » - La participation des élèves reste limitée à des sujets jugés « adaptés » ou « secondaires » - La participation se limite à des situations conventionnelles (délégué.e.s de classe, etc.) - La parole des élèves est maintenue sous le contrôle des enseignant.e.s	➔ Se souvenir que l'expertise spécifique des enfants peut être précieuse (réaménagements de leurs rythmes d'apprentissage, élaboration des règlements intérieurs, déplacements et trajets maison-école (manière de se déplacer), aménagement de l'infrastructure numérique, etc.) ➔ Le modèle de Lundy (2007) (ci-dessous) aide à mieux comprendre le droit à la participation selon l'article 12 de la CDE .

Conseil pratique : éviter la participation « alibi »

Pour que la participation puisse avoir lieu, quatre éléments d'un processus composé sont nécessaires :

Espace Assurer un espace d'expression, physique ou symbolique, qui soit sécurisant et respectueux, où partager ses points de vue et ses sentiments, afin que la participation puisse avoir lieu. Cet espace peut aussi être numérique.	**Voix** Fournir l'accès à des moyens et voies de communication adaptés à l'âge des enfants et des jeunes, à leurs besoins et capacités afin de pouvoir transmettre leurs requêtes aux responsables des décisions.
Écoute Les requêtes des enfants et des jeunes doivent aussi être prises au sérieux par les adultes et recueillies là où elles peuvent avoir un certain effet.	**Influence** Les requêtes des enfants et des jeunes doivent être prises en considération et ils doivent être informés, à chaque fois, de la façon dont on gère leurs requêtes. Les adultes sont responsables des décisions et de mettre en place les mesures appropriés

Selon le modèle de Lundy (2007)

Encadrer la participation, les enseignant.e.s et les directions d'école comme personnes clé

Une participation bien encadrée, avec des moyens adaptés, permet aux élèves de s'investir activement et à leur niveau tout en respectant les limites nécessaires au bon fonctionnement de l'école. En guidant et structurant la participation, les enseignant.e.s et les directions d'établissement en font un levier d'apprentissage, d'inclusion et de développement personnel pour chaque élève.

Conseil pratique : aide à la préparation d'un processus d'apprentissage participatif

Pour favoriser une participation effective et bénéfique, il est important de se poser les bonnes questions :

- Où les élèves sont-ils/elles impliqué.e.s ?
- Où ne le sont-ils/elles pas ?
- Dans quels domaines leur participation est-elle souhaitable et pertinente ?
- Et à l'inverse, où n'est-elle ni possible ni adaptée ?
- Quelles ressources avons-nous à disposition ?
- Quel(s) moyen(s) pouvons-nous mettre en place pour permettre à chaque élève de participer ?
- Quelle synergie avec une autre fonction ou un autre service pourrait être envisagée ?

Trois degrés de participation

Lorsqu'on mène un projet, les élèves peuvent être impliqué.e.s à des degrés différents. La part de décisions qui leur est confiée dépend de chaque projet et est à adapter à chaque fois. On peut distinguer **trois degrés de participation** (UNICEF Suisse et Liechtenstein) :

- **La participation consultative** : les adultes planifient un projet et recueillent les idées et les avis des enfants et des jeunes.
  Exemple : grâce à un sondage en ligne on récolte les idées pour l'organisation de la fête de l'école.

- **La participation de type coopératif** : enfants, jeunes et adultes coopèrent sur des projets. L'initiative vient des adultes, mais les enfants et les jeunes peuvent prendre part aux décisions et participer à la réalisation.
  Exemple : la course d'école est planifiée avec les élèves.

- **La participation autonome** : les idées viennent des enfants et des jeunes qui réalisent eux-mêmes leur projet. Les adultes leur offrent leur soutien. La participation autonome ne doit être mise en application que de manière mesurée et bien réfléchie. Ce degré requiert de la part des élèves à la fois des compétences organisationnelles, communicatives et sociales.
  Exemple : les élèves profitent du futur chantier d'agrandissement de leur école pour apporter leurs idées de réaménagement. Ils et elles décident eux-mêmes des étapes à réaliser, des personnes à impliquer pour influer sur les décisions.

Cette distinction est une aide pour choisir une méthode participative et mettre en place un dispositif adapté.

Sources

Brenn, A., Gsponer, P., Hadatsch, F., Meienberg, M., Stalder, C. (2025). Participation à l'école. Comment encourager et mettre en pratique la participation des enfants. UNICEF Suisse et Liechtenstein. www.unicef.ch. Consulté le 22.05.2025.

Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE). (s.a). Les 4 P : pratiques pédagogiques de participation au parascolaire. crede-vd.ch. Consulté le 10.04.2025.

Louviot, M. (2021). L'éducation aux droits de l'enfant : participation des élèves et enjeux de la forme scolaire. Étude de cas en Suisse romande. unige.ch. Consulté le 24.10.2024.

Queen's University Belfast. (2014). Enabling the meaningful participation of children and young people globally: The Lundy Model. www.qub.ac.uk. Consulté le 24.10.2024.

Schweizerisches Kompetenzzentrum für Menschenrechte (SKMR). (2019). «Bildungbereich», in Die Umsetzung des Partizipationsrechts des Kindes nach Art. 12 UNKinderrechtskonvention in der Schweiz. skmr.ch. Consulté le 22.05.2025.

4. La participation face aux outils numériques

Les réseaux sociaux, les salles d'école numériques, les algorithmes soutenant la recherche d'un emploi, les applications de rencontre, les plateformes d'échange d'idées ou de financement participatif, ainsi que l'usage d'outils d'intelligence artificielle tels que ChatGPT, sont omniprésents dans la vie des enfants et des jeunes d'aujourd'hui. En 2021, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, composé de 18 expertes et experts indépendant.e.s et basé à Genève, a adopté l'Observation générale n° 25, précisant que les droits de l'enfant s'étendent également à l'environnement numérique.
Les transformations majeures de la société, notamment la numérisation, font apparaître de nouveaux besoins en matière de formation. Il est indispensable de doter les élèves des compétences nécessaires pour naviguer efficacement dans une société numérisée et répondre aux défis contemporains. Ces défis ne concernent pas seulement la discipline « informatique » mais doivent être relevés dans toutes les disciplines, idéalement de manière transdisciplinaire et impliquant l'ensemble de la communauté scolaire.
Le numérique offre de nouvelles possibilités, y compris en matière de participation active, mais comporte aussi des risques et doit de ce fait être soumis à un examen critique constant. En effet, l'IA accroît également la fracture numérique entre les générations et entre les niveaux d'éducation (Etude JAMES 2024).
Si les jeunes usagers et usagères doivent apprendre à avoir un usage critique, responsable et confiant des médias numériques, les enseignant.e.s en premier lieu ont un rôle important, en usant des outils numériques dans leur enseignement de manière pertinente, sûre, responsable et adaptée en fonction de leurs objectifs de formation. Toutefois, la participation ne peut pas être uniquement numérique. Les échanges directs, la délibération en groupe et l'expérience vécue restent des éléments fondamentaux de l'apprentissage de la démocratie. Les enseignant.e.s jouent un rôle clé pour aider les élèves à trouver un équilibre entre vie en ligne et hors ligne.

Développer l'esprit critique à l'ère de l'infobésité

Dans une société où l'accès à l'information est abondant, il est essentiel de distinguer les informations crédibles des informations douteuses et d'exploiter les sources et les données de manière critique et judicieuse tout en prenant en considération les aspects éthiques. La surcharge d'informations et le manque de formation à une utilisation critique des technologies peuvent freiner un engagement éclairé.

Conseil pratique

Critique des sources

Proposer aux élèves plusieurs sources (journal, blog, vidéo YouTube, etc.) sur un même thème (ex. : climat, immigration, alimentation) et analyser les différences de ton, de vocabulaire, de mise en scène des faits.

Qui a rédigé la source ?	Quand la source a-t-elle été créée ?
Où la source a-t-elle été créée ?	De quel type de source s'agit-il ?
Qui la source vise-t-elle comme destinataire ?	Comment la source a-t-elle été transmise ?
Pourquoi la source a-t-elle été créée ?	De quoi parle la source, que tait-elle ?

Participation citoyenne numérique

La participation citoyenne moderne se joue aussi en ligne : réseaux sociaux, pétitions, débats publics, applications collaboratives, création de contenu, etc. Les plateformes interactives offrent aux enfants et aux jeunes des espaces pour exprimer leurs opinions, prendre part aux décisions et s'engager dans la vie scolaire et dans la société. Les outils interactifs comme les jeux sérieux, les jeux de rôle ou des plateformes numériques dédiées à la participation citoyenne (telles que *Decidim*) ouvrent de nouvelles perspectives pédagogiques. En simulant des processus démocratiques, ils permettent aux élèves de collaborer, de débattre et de prendre des décisions de manière collective autour de projets concrets. Pour autant qu'elles soient de grande qualité pédagogique, ces ressources peuvent soutenir la pensée complexe, le changement de perspectives, etc. Bien choisies et utilisées adéquatement, elles soutiennent le travail en autonomie et la progression personnalisée des apprentissages. L'enseignant.e sera attentif.ve aux biais dus aux algorithmes renforçant les inégalités.

Éducation numérique pour la prévention des dérives

Une éducation numérique encourage les pratiques collaboratives et citoyennes dans les usages numériques et pointe les mésusages, notamment ceux qui tombent sous le coup de la loi (cyberharcèlement, cyberintimidation, accès à des contenus inadaptés, haine en ligne, etc.).

Conseil pratique

Atelier cyberharcèlement

Organiser des ateliers avec les travailleurs.euses sociaux en milieu scolaire ou l'unité PSPS, inviter un.e expert.e, par exemple en s'adressant à la brigade des mineurs de la police. Liens pour approfondir :

RADIX Fondation suisse pour la santé

Pro Juventute: ensemble contre le cyberharcèlement

ciao.ch: harcèlement-intimidation entre jeunes

Identité numérique et vie privée

Entretenir des relations sociales dans le monde numérique, prendre part à la société par ce biais, implique de réfléchir à son identité numérique. L'identité numérique correspond à l'ensemble des traces qu'une personne laisse en ligne (photos, posts, interactions, données personnelles, etc.). Cette présence en ligne affecte la manière dont les jeunes se perçoivent et sont perçu,e,s. Être conscient.e de cette image, des traces (historiques de navigation, métadonnées, géolocalisation, etc.) laissées par l'activité en ligne et savoir comment et par qui ses données sont exploitées permet un usage plus libre et éclairé des outils numériques. Être informé.e de son droit fondamental à l'autodétermination est un premier pas pour apprendre à protéger sa vie privée, à contrôler ses données personnelles et demander à corriger ou supprimer des informations personnelles.

Conseil pratique

Que sait Internet à mon sujet ?

Demander aux élèves de faire une rapide recherche internet sur eux-mêmes ou une autre personne et constater toutes les informations qu'il est possible de récolter. Discuter de la manière de protéger sa vie privée. Cf. Manuel d'éducation à la citoyenneté numérique, cf. Mon avatar.

Créativité numérique responsable

Exister dans un monde de plus en plus numérique suppose de créer et diffuser du contenu. Le numérique peut stimuler la créativité des jeunes en leur fournissant des outils pour créer du contenu, collaborer sur des projets et innover dans divers domaines artistiques et technologiques. Encore faut-il en comprendre les codes et savoir en faire usage à bon escient et de manière efficace. De nouvelles capacités en matière de communication doivent être développées afin d'être capable de créer du contenu de manière productive et efficiente.

Conseil pratique

Participer à la création du site web de l'école

Mettre sur pied une journée pluridisciplinaire dédiée à la création de contenu web. Év. inviter des spécialistes externes.

Inclusion numérique

La numérisation pourrait ouvrir de nouvelles possibilités en matière de compensation des désavantages. C'est-à-dire des adaptations formelles du mode de travail, d'enseignement et des évaluations ainsi que la mise à disposition de moyens auxiliaires pour les élèves à besoins spécifiques en raison d'une situation de handicap ou de trouble fonctionnel. Malgré la hausse de telles demandes, les outils d'assistance numérique ne sont instaurés et autorisés que de façon limitée pour les élèves le nécessitant. Ceci en raison d'un manque de connaissances, de la crainte de triche aux examens et d'une charge de travail considérée comme supplémentaire. Ces élèves se voient obligé.e.s d'attirer l'attention sur leur handicap de manière répétée afin de bénéficier d'une aide correspondante. Face à cette situation stigmatisante, certaines personnes renoncent à des services d'assistance ou de compensation de leurs désavantages, renforçant par là-même les inégalités et leur exclusion numérique.

Conseil pratique

Se former

Sensibiliser et former les enseignant.e.s à l'usage de ces outils, afin qu'ils soient reconnus comme des leviers d'équité plutôt que comme des privilèges injustifiés. Par exemple pour la formation professionnelle : CAS Environnement numérique en formation professionnelle

Le numérique au service de l'EDD

Intégrer le numérique dans l'EDD ne se limite pas à utiliser des outils technologiques, mais implique aussi d'éduquer à un usage responsable, éthique et durable. Notamment, l'usage du numérique invite à une réflexion critique sur : l'empreinte écologique du numérique en discutant de la consommation énergétique des serveurs, de l'extraction des matières premières pour la fabrication des appareils, ou encore des déchets électroniques ; les inégalités d'accès en sensibilisant aux fractures numériques entre pays, régions rurales et urbaines, ou selon le niveau d'éducation ; la surconsommation numérique ; la protection des données personnelles face à la question de la confidentialité des données sur les réseaux sociaux, etc. Le numérique évolue en permanence et les connaissances spécialisées deviennent vite obsolètes. D'où la nécessité de bases solides dans diverses disciplines, de compétences transversales, en particulier les compétences permettant d'interagir avec autrui, et surtout la motivation pour favoriser un apprentissage tout au long de la vie.

Conseil pratique

Donner comme thématique « L'intelligence artificielle »

Comment l'IA peut-elle répondre positivement aux urgences naturelles et sociales ? Les élèves devraient comprendre comment l'IA influence la durabilité, quelles questions éthiques se posent et quelles connaissances interdisciplinaires sont nécessaires pour prendre l'IA en considération.
Pour aborder ce thème en classe, le dossier thématique « L'intelligence artificielle » suggère de nombreuses idées pour l'enseignement et des ressources pédagogiques spécifiques par cycle de scolarité.

Conformément à l'Observation générale 25, les enfants et les jeunes doivent pouvoir se prononcer et façonner le monde numérique. Cela implique, par exemple, de pouvoir prendre part au débat sur l'autorisation du smartphone à l'école, de participer à l'élaboration de règles relatives au temps consacré aux écrans, de pouvoir se prononcer sur la diffusion de leurs photos par leurs parents sur les réseaux sociaux, ou encore de prendre part au développement d'outils numériques destinés aux enfants et aux jeunes. L'exemple de l'application KIDIMO, application qui permet aux élèves de découvrir les droits de l'enfant de manière ludique est remarquable. En effet, plus de 170 enfants suisses ont participé activement à sa conception, à sa mise en œuvre et à son évaluation. (Cf. KIDIMO)
Pour que les écoles et les institutions de formation puissent permettre une participation significative grâce aux nouvelles technologies, plusieurs conditions doivent être réunies : offre solide de formation et de perfectionnement dans le domaine des médias et de l'informatique à l'intention du personnel, mise à disposition des ressources nécessaires et de matériel pédagogique pour tous les niveaux, infrastructure moderne avec assistance technique et qui préserve la santé de toutes et tous (ventilation des salles, protection contre l'exposition au rayonnement), etc.

Sources

Antener, G., Bannwart Garibovic, J. (2025). La participation numérique ne va pas de soi. La participation numérique de personnes handicapées à la formation professionnelle. In Transfert. Formation professionnelle dans la recherche et la pratique. transfer.vet. Consulté le 14.04.2025.

Bosshard, B. (dir.), Bédat, A., Frank, L., Leupi, A., Molinaro, A., Profos, C., Sédano, L. (2019). Grandir à l'ère du numérique. Rapport. Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ). admin.ch. Consulté le 14.04.2025.

Comité des droits de l'enfant. (2021). Observation générale n°25 sur les droits de l'enfant en relation avec l'environnement numérique. www.ohchr.org. Consulté le 23.06.2025.

Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique. (2024). Plan d'études cadre écoles de maturité gymnasiale. www.edk.ch. Consulté le 14.04.2025.

Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) (version en ligne). Plan d'études romand. Éducation numérique. portail.ciip.ch. Consulté le 14.04.2025.

éducation21. (2019). Giornata ESS. www.education21.ch. Consulté le 14.04.2025.

Latzer, M., Festic, N. (2024). «Künstliche Intelligenz» in der Schweiz 2024: Kenntnisse, Nutzung und Einstellungen zur generativen KI. Zürich, Universität Zürich. mediachange.ch. Consulté le 2.05.2025.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2025). Faire grandir chez les enfants la culture et les compétences numériques, les établissements scolaires et les enseignants jouant un rôle essentiel dans leur autonomisation progressive. In OCDE Comment va la vie des enfants à l'ère numérique ? (version abrégée), Éditions OCDE, Paris. doi.org. Consulté le 2.05.2025.

Ostschweizer Fachhochschule (OST). (2023). Informations sur Kidimo. kidimo.app. Consulté le 14.04.2025.

RTS Info. (2024). Les jeunes Suisses utilisent toujours plus l'IA. www.rts.ch Consulté le 2.05 2025.

UNICEF Suisse et Liechtenstein. (2025). Les droits de l'enfant dans l'espace numérique. Défis, opportunités et recommandations pour la politique, les entreprises et la société. www.unicef.ch. Consulté le 14.04.2025.

5. Comment mettre en œuvre la participation dans ma classe ?

La participation comme principe pédagogique EDD (participation pédagogique)

En tant que **principe pédagogique** EDD, la participation guide les choix, les comportements et les décisions de l'enseignant.e dans sa pratique professionnelle. À l'aide de différentes méthodes d'enseignement, on montre aux élèves des possibilités d'action et des stratégies pour que la participation puisse être couronnée de succès dans une société complexe et dynamique. Notamment des méthodes d'enseignement participatives, qui visent à donner les moyens aux élèves de prendre des responsabilités, de se familiariser avec des stratégies et des possibilités de mise en œuvre ainsi que de s'approprier et de développer des compétences leur permettant de prendre part aux processus sociétaux. Un tel cadre pédagogique inclut un climat de confiance et de respect, une gestion raisonnée du temps et de l'espace de la classe, la possibilité de prendre des initiatives et de construire collectivement les savoirs.

Créer des conditions favorables à la participation en classe

Voici quelques idées pour créer des conditions favorables à la participation en classe :

- **Environnement d'apprentissage participatif** : Avoir et développer les compétences méthodologiques, didactiques et pédagogiques nécessaires pour mettre à la disposition des élèves un environnement et des méthodes de travail participatives
- **Posture** : Adopter une posture permettant à l'élève de s'exprimer et d'agir selon ses capacités
- **Salle de classe** : aménager la salle de classe, avec l'implication des élèves, de manière à stimuler la coopération, l'engagement et la prise de parole, en prenant en compte les besoins spécifiques de mobilité réduite, troubles de l'attention, hypersensibilité sensorielle, etc. (Cf. exemple d'aménagement dans l'exemple de pratique Le co-enseignement et l'exemple de pratique L'espace sans stress).
- **Matériel soutenant la participation** : Recourir à du matériel soutenant la participation. Par ex.
  - un tableau interactif ou un mur d'expression où les élèves peuvent noter leurs idées, réflexions et propositions
  - une boîte à questions ou idées pour favoriser la prise de parole, notamment pour les élèves plus réservé.e.s.
- **Encourager l'expression de toutes et tous :** recourir à des moyens variés comme l'écrit, le dessin, l'oral ou encore le numérique
- **Gérer les interactions** : répartir les responsabilités (responsable du matériel, porte-parole de la classe, etc.), mettre en place des signaux visuels pour encourager la prise de parole (cf. vidéo Marc Thorens), instaurer un rituel récurrent, par ex. un cercle de discussion, etc.
- **Gérer le temps pédagogique** : planification réfléchie des phases de cours, du rythme d'apprentissage, et des moments de participation active. Par exemple, dans une pédagogie par projet, il s'agit de découper le travail en étapes claires et visibles, avec des échéances intermédiaires.
- **Traiter les requêtes des élèves** : recueillir régulièrement les idées des élèves, les informer de leur droit à la participation et assurer un suivi en transmettant les demandes aux personnes compétentes, comme la ou le travailleur social en milieu scolaire ou la direction de l'établissement. Donner un retour aux élèves quant à leur projet ou demande leur montre que la demande est prise au sérieux - même si sa réalisation n'est pas possible.

Action participative en classe

La participation pédagogique est un processus par lequel les élèves s'engagent activement dans leur apprentissage, en influençant les décisions relatives à leur propre formation, et en contribuant à la dynamique de la classe. Il s'agit en particulier de la co-construction des apprentissages.

Co-construction des apprentissages
L'apprentissage individuel ou collectif est organisé par l'élève (auto-organisé) qui établit une documentation individuelle ou collective de l'apprentissage (portfolio) ; de l'évaluation participative où les élèves sont impliqué.e.s lors de l'évaluation de leur travail et celui des autres, dans l'auto-évaluation et la co-évaluation et de l'attribution des notes ; du choix des méthodes ou des sujets adoptés en classe ; de la médiation et de la gestion de conflit entre pair.e.s.

Pour impliquer les élèves de manière participative et coopérative, des approches ouvertes, co-constructives et hybrides peuvent aider. Elles peuvent être mobilisées aussi bien pour le choix des méthodes d'enseignement que pour les contenus d'apprentissage, ou encore l'évaluation et la valorisation des apprentissages.

Conseil pratique : Approches co-constructives

Démarches coopératives	Entre-aide, travail en atelier, travail en équipe, travail en groupe
Discussions à visée philosophique	Les élèves se confrontent à des situations de dilemme et à des questions philosophiques
Service Learning	C'est-à-dire l'apprentissage par l'engagement. Les élèves conçoivent de manière autonome un projet d'intérêt public
Design Thinking	Des problèmes complexes sont résolus grâce à l'intelligence collective
Co-enseignement	Les enseignant.e.s travaillent en équipe et se partagent les responsabilités. (Cf. Exemple de pratique Le co-enseignement)
Conseil de classe	Les élèves apprennent à discuter de manière régulière du vivre ensemble, décider les lois qui vont réguler leurs rapports interpersonnels, prévoir les sanctions en cas de transgressions, voter, exprimer reconnaissance et remerciement afin de faciliter les rapports sociaux
Pédagogie par projet	Les élèves planifient, conçoivent et organisent un projet de classe qu'ils et elles réalisent eux-mêmes/elles-mêmes puis l'évaluent. Ils et elles apprennent à gérer le temps avec la liberté nécessaire. L'enseignant.e peut les soutenir en prévoyant des créneaux dédiés à l'organisation du travail (répartition des rôles, rétroplanning, bilan d'étape, temps différencié de soutien pour les élèves plus discret.e.s ou en difficulté, temps de retour permettant à tous.tes les élèves de s'exprimer, d'ajuster leur travail et de se sentir impliqués).

Autres idées pour favoriser la participation des élèves :

Les élèves …

- … **apprennent** en enseignant. Les élèves conçoivent des séquences d'enseignement.
- … **interviennent** en s'exprimant : World Café/café du monde, speed-dating/rendez-vous de présentation très court, discussions de type boule de neige.
- …se familiarisent avec les stratégies et les rapports de force dans les **processus politiques : organiser** une élection en classe, par ex. un.e représentant.e pour le parlement scolaire.
- … élaborent collectivement une **charte** ou un **règlement**
- … organisent une **excursion scolaire**
- … mettent sur pied une balade participative
- …trouvent ensemble des solutions à des problèmes liés à la **durabilité** (par ex. dans le domaine des déchets, de la protection du climat, de l'équité des chances, de la consommation, etc.).
- … associent **d'autres personnes** à leurs projets : par des interviews, des sondages ou selon ce qu'ils et elles auront défini comme pertinent.

Les projets éducatifs initiés par les élèves acquièrent leur pleine valeur lorsqu'ils débouchent sur des actions concrètes (gestion des espaces communs, élimination des déchets scolaires, mesures de limitation de la circulation et de la vitesse aux abords de l'école, …) et que les solutions prévues ont un lien avec leur vie réelle.

Pour s'inspirer : des exemples tirés de la pratique mettant en œuvre la participation dans l'enseignement (cf. Cycle 1, 2, 3, sec. II)

Sources

Brenn, A., Gsponer, P., Hadatsch, F., Meienberg, M., Stalder, C. (2025). Participation à l'école. Comment encourager et mettre en pratique la participation des enfants. UNICEF Suisse et Liechtenstein. www.unicef.ch. Consulté le 22.05.2025.

Canopé. (2024). Aménager sa classe pour servir sa pédagogie. www.reseau-canope.fr. Consulté le 04.04.2025.

Leleux, C., Rocout. C. (2015). Former à la coopération et à la participation de 5 à 14 ans. Louvain-la-Neuve. De Boeck (Apprentis citoyens).

Louviot, M. (2019). « La participation des enfants à l'école sous le prisme des droits de l'enfant », Éducation et socialisation. journals.openedition.org. Consulté le 22.04.2025.

6. Comment mettre en œuvre la participation dans mon école ?

Participation structurelle et approche institutionnelle globale

La participation est essentielle à la mise en œuvre d'une approche institutionnelle globale en faveur de la durabilité, dite aussi *whole school approach to sustainability*. Il s'agit d'une approche attractive pour apprendre, travailler et vivre dans toute l'école de manière motivante et ouverte sur l'avenir. Elle permet, par le biais de la participation de toutes et tous, d'intégrer pas à pas l'EDD dans tous les aspects importants de la vie scolaire et de les relier entre eux. Cela signifie que tous les acteurs et actrices d'un établissement scolaire (élèves, enseignant.e.s, direction, personnel administratif, parents, travailleurs.euses sociale.e.s en milieu scolaire et extrascolaire, commune ou canton, etc.) sont impliqué.e.s dans les processus décisionnels et les actions visant à rendre l'école plus durable. Par ailleurs, cette approche aide tous les acteurs.trices éducatifs à incarner la cohérence entre le savoir et l'action d'une manière globale, systémique ainsi que co-constructive et co-créative. L'approche institutionnelle globale englobe un ensemble de valeurs, d'approches, de méthodes et de modes de pensée qui sont mis en œuvre de diverses manières dans le monde entier. À cet effet le modèle de la fleur WSA (Wals & Mathie, 2022) offre un cadre d'orientation précieux pour la mise en œuvre de la participation sur différents axes et à différents niveaux.

Le modèle de la fleur WSA selon Wals et Mathie (2022)

École conçue de manière participative

L'approche institutionnelle globale permet d'ancrer la durabilité dans la culture scolaire, en donnant aux élèves et à l'ensemble des acteurs et actrices de l'éducation des moyens concrets pour apprendre, expérimenter et vivre la participation dans le but de co-construire une société plus équitable et durable. L'école devient un espace d'apprentissage de la participation, où les élèves développent des compétences citoyennes en contribuant activement à la transformation de leur environnement. Ils et elles apprennent à prendre des responsabilités, à coopérer, à analyser des enjeux complexes et à agir pour le bien commun.

Plusieurs dispositifs peuvent favoriser une **participation structurelle** effective :

- **Les conseils d'élèves** : instances où les élèves peuvent exprimer leurs opinions et participer à la prise de décisions concernant la vie scolaire.
- **Les pratiques coopératives** : approches pédagogiques qui encouragent la collaboration entre élèves et enseignant.e.s, favorisant ainsi une culture de participation active.
- **Les discussions à visée philosophique** : espaces où les élèves peuvent développer leur pensée critique et apprendre à exprimer leurs idées de manière argumentée.
- **La médiation par les pair.e.s** : dispositif visant à responsabiliser les élèves en les engageant dans la résolution des conflits et la gestion des relations interpersonnelles, contribuant ainsi à l'amélioration du climat scolaire.

L'efficacité de ces dispositifs dépend de leur intégration réelle dans le fonctionnement de l'école et de la reconnaissance authentique de la voix des élèves.

Conseil pratique

Encourager la participation à l'école

Il peut être judicieux d'impliquer les élèves activement dès la conception des possibilités de participation. En voici quelques-unes :

Renforcer le sentiment d'appartenance à l'école :

- Célébrer les succès, les jalons importants
- Donner de la visibilité aux changements réalisés grâce aux propositions des élèves
- Associer les élèves à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de projets participatifs à l'échelle de l'établissement, par ex. quant à l'aménagement des espaces intérieur et extérieur
- Confier aux élèves des responsabilités, par ex. gérer le kiosque de la récréation, organiser un événement, etc.
- Soutenir les idées participatives des élèves, par ex. offrir de l'aide pour réaliser le journal scolaire, la radio de l'école, le site internet de l'école, un local des jeunes, un festival, une campagne de sensibilisation, etc.
- Se rendre accessible, rendre son engagement visible en prenant part personnellement à des démarches participatives.

Entretenir un réseau autour de l'élève :

- Impliquer les parents et les membres de la communauté dans les activités scolaires
- Coopérer et échanger à propos de la participation avec tous.tes les acteurs.trices impliqué.e.s (enseignant.e.s, parents, professionnel.le.s des structures d'accueil parascolaire et extrafamilial, communes, etc.)
- Impliquer les élèves dans des projets communautaires ou collaborer avec des organisations locales.

Soigner les processus et communiquer :

- Effectuer des contrôles de qualité systématiques des processus participatifs
- Transmettre aux responsables politiques, à l'administration communale, etc. les requêtes qui ne peuvent pas être traitées à l'échelon de l'école
- Communiquer de manière systématique sur les processus participatifs en cours. Informer les élèves sur le suivi de leurs requêtes, y compris celles qui ne peuvent pas aboutir.

Recourir à des processus démocratiques et à des outils soutenant la participation :

- Offrir la possibilité aux élèves de remettre à la direction ou aux enseignant.e.s des propositions munies de signatures d'élèves, sous la forme d'initiatives
- Recourir à des sondages pour recueillir des réactions et des avis sur différents thèmes
- Mettre en place des groupes de travail interclasses ou une table ronde réunissant élèves, direction, enseignant.e.s et autres acteurs.trices de l'école
- Établir une boite aux lettres ou un livre ouvert pour que les élèves puissent faire des requêtes par écrit
- Mettre en place un bureau d'idées, de questions où des élèves aident d'autres élèves ou des adultes à trouver des solutions.

Pour s'inspirer : des exemples tirés de la pratique mettant en œuvre la participation dans toute l'école (cf. la rubrique ECOLE)

Sources

Brenn, A., Gsponer, P., Hadatsch, F., Meienberg, M., Stalder, C. (2025). Participation à l'école. Comment encourager et mettre en pratique la participation des enfants. UNICEF Suisse et Liechtenstein. www.unicef.ch. Consulté le 22.05.2025.

Louviot, M. (2021). L'éducation aux droits de l'enfant : participation des élèves et enjeux de la forme scolaire. Étude de cas en Suisse romande. unige.ch. Consulté le 24.10.2024.

Louviot, M. (2019). « La participation des enfants à l'école sous le prisme des droits de l'enfant », Éducation et socialisation. journals.openedition.org. Consulté le 22.04.2025.

Mathie, R. G., Wals, A. E. J. (2022). Whole school approaches to sustainability: exemplary practices from around the world. Wageningen University. doi.org. Consulté le 20.04.2025.